

# L'INFO de la semaine

10 NOVEMBRE 2012 - 32

RÉDACTEUR : BERNARD ANXIONNAZ  
RÉALISATION : FRANÇOISE BARRACHIN

## A GÉANT ALBERTVILLE,

la Direction obligée par la CGT à ouvrir le tiroir caisse...  
26 000 euros



A Géant Casino d'Albertville, pour divers motifs, les salariés signent de nombreux Contrats du travail à Durée Déterminée (CDD) avant d'être em-

bauchés éventuellement en Contrat à Durée Indéterminée (CDI).

Or après analyse auprès de salariés en CDD passés en CDI, les délégués CGT de Géant d'Albertville (entre autre, Fabienne Bal) découvrent que lorsque le groupe Casino met fin à ces situations précaires en leur faisant signer un CDI, il ne verse pas la prime de précarité.

*Celle-ci correspond à 10 % des salaires perçus pendant tous les CDD, sauf sur le dernier contrat quand il devient CDI. Elle a été créée par la loi pour pallier à un manque de sécurité professionnelle. (A savoir : pour les CDD saisonniers, cette prime n'est pas due...).*

Certains salariés cumulaient jusqu'à 8 CDD avant

d'être embauchés ; mais jamais de trace de cette prime de précarité.

Les délégués font les calculs et vont voir la Direction qui est obligée de constater la non-application du Code du Travail (article L1243-8).

**La régularisation vient de se faire : il y en a pour 26 000 euros pour le magasin d'Albertville.**

Et comme cette pratique se faisait sur toute la France, le groupe Casino va être obligé de régulariser la situation... sur toute la France ... **Oui, Il est toujours possible de gagner des combats si on ne baisse pas les bras.**

A propos de l'ouverture des magasins le dimanche, indépendamment des magasins à prédominance alimentaire, qui eux peuvent légalement ouvrir tous les dimanches jusqu'à 13 heures sans aucune autorisation, la loi prévoit pour tous les autres commerces quels qu'ils soient, d'ouvrir jusqu'à 5 dimanches par an, mais avec l'autorisation du maire.

Pour Albertville, Géant a demandé au maire pour cette année 2012 d'ouvrir 3 dimanches en décembre. Mr Masure, maire d'Albertville ne lui a accordé que 2 dimanches en décembre à l'occasion des fêtes de Noël. Il n'y a pas de petites victoires. La résistance au jour le jour.

## AIDES À DOMICILE

Du côté des Aides à Domicile du CCAS d'Alberville (*service municipal*), la mairie contrairement à ce qui avait été annoncé dans un journal local n'a pas licencié du personnel.

Au contraire elle va dé-précariser les derniers contrats en cours.

Jugez vous-même,

⊗ 3 CDD actuels vont devenir stagiaires en 2013, dernière étape avant la titularisation en 2014,

⊗ 5 Agents précaires, proches de la retraite vont être mis en CDI,

⊗ les 2 autres CDD restants vont passer devant un jury de recrutement, en vue de titularisation.

Si bien que tout le monde va être dé-précarisé. Et on parle de licenciement à la mairie... que cherche le journaliste ? Il est vrai qu'il y a des échéances qui se profilent...



Au CCAS d'Alberville, il y a une quarantaine d'Aides à Domicile. Une baisse d'activité s'est fait sentir pour les personnes âgées pris en partie en charge par la CAR-SAT (*la Caisse d'Assurance Retraite de la S.S.*), en ce qui concerne les GIR 6 et 5 (*taux de dépendance*), depuis que cette caisse avait décidé d'arrêter tout financement. La décision avait été prise au printemps, stoppée par la grande manifestation à Lyon.

Seulement, le financement n'est pas encore re-devenu effectif ; si bien que des personnes âgées ont suspendu l'aide à domicile, faute de pouvoir payer. D'où, moins de travail. Il a été compensé par des heures de prises en charge de personnes plus dépendantes (*classé en 3*) mais du coup l'activité est devenue plus lourde et plus éprou-

vante physiquement et mentalement.

Il faut savoir que les Aides à domicile n'ont pas de voiture de fonction, doivent se déplacer en vélo ou en voiture personnelle.

Ce service est de première importance pour beaucoup de personnes âgées.

Leur service est souvent le «rayon de soleil» de la journée. **La CGT ne laissera pas faire des économies sur ce secteur. Il y a de l'argent ailleurs...**

## LE COMBAT POUR LE RESPECT DU REPOS DU DIMANCHE CONTINUE

35 personnes devant le parking d'Intermarché de Tournon, ce dimanche 4 novembre, toujours aussi déterminées à convaincre les nombreux clients à différer leurs achats.

Une décision est prise : **chaque association sen-**



**sibilisée à ce combat va écrire à Mr Repentin, à Me Bernadette Laclais et à Me Béatrice Santais, élus de gauche à l'Assemblée Nationale pour revoir cette loi Maillé et autres qui banalisent progressivement le travail du dimanche dans le commerce.**

**Prochain rendez vous, le dimanche 25 novembre à... (le lieu vous sera précisé par la suite).**